

Fait le 06/01/2020

**Dames/4 Promotion**

Offert

**Finale de Ligue****Les 30 & 31 mai 2020 à Rouen****Poule de neuf matchs de 8 donnes sans mi-temps pour 10 équipes.**

Samedi 13h30

Dimanche 10h30

Vous trouverez, dans votre espace licencié, la liste et composition des équipes à jour.

Sandwichs fournis pendant la pause

<b>1. Martine PETIT</b> Compiègne Bridge Club	Martine PETIT - 40 Bernadette CREPIEUX - 38 Dominique ANDRE - 40	Christine NODITZA - 40 Nicole BONIS - 40 Sylvie PISA - 36	<b>160</b>
<b>2. Odette CANAL</b> Senlis Bridge Club	Odette CANAL - 40 Simone LERMISSION - 40 Elisabeth CESTE - 36	Danielle CHAUSSIER - 38 Monique GAUTIER - 36 Nadine LANNOYE - 34	<b>154</b>

Beauvais, le 26 novembre 2019.

Votre équipe est qualifiée pour la finale de ligue du Quatre Dame Promotion les 30 et 19 mai 2020 à la Maison du Bridge de Haute Normandie, 88, rue des Bulins à Mont Saint Aignan ☎.02 35 88 17 10.

♥ Nombre de participants :

Dix équipes.

♥ Déroulement de l'épreuve :

Poule de neuf matchs de huit donnes sans mi-temps.

♥ Horaires :

30 mai 2020	Match n°1 : 13h30	Match n°2 : 14h40	Match n°3 : 15h50
	Match n°4 : 17h00	Match n°5 : 18h10	
31 mai 2020	Match n°6 : 10h00	Match n°7 : 11h10	Match n°8 : 13h00
	Match n°9 : 14h10		

Pour le bon déroulement de la compétition, l'arbitre peut être amené à modifier légèrement les horaires des séances intermédiaires.

Il sera demandé à l'arbitre de faire respecter les temps de jeu.

*Il est rappelé que pour prétendre participer à la finale nationale, tout compétiteur doit avoir joué au moins 10 donnes lors des stades précédents.*

Pour tout problème, merci de vous adresser à votre comité :

B. Normandie : 02 33 72 03 16 / H. Normandie : 02 35 88 17 10 / Picardie : 06 89 45 17 52

**Marie Christine Janiak**



Patrice Boquillion  
Directeur des Compétitions

Fontaine, le mardi 31 décembre 2019

Permettez-moi de vous féliciter, au nom de toute l'équipe du comité de Picardie, de votre excellent résultat qui **devrait** vous placer parmi les équipes qui vont défendre en ligue les couleurs de la Picardie.

Voici la répartition **provisoire** entre les différents Comités:

	ENGAGÉS	Place en supplément	PRORATA	TOTAL	MEIL RESTE	comité	REPART.
<b>Picardie</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	1	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
Haute Normandie	<b>14</b>	<b>0</b>	2,8	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
Basse Normandie	<b>11</b>	<b>1</b>	2,2	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

Je vous saurais gré de me faire connaître assez rapidement, soit directement soit par l'intermédiaire du Secrétariat, tout problème relatif à votre participation à la finale.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer mes salutations les plus cordiales.

Patrice Boquillion

Je vous rappelle qu'une qualification en Ligue est un droit, acquis par le classement en Finale de Comité, mais qu'elle comporte également une obligation, celle de se présenter. Les places en Ligue sont attribuées au Comité et tout manquement correspond à une place perdue.